

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 3 (1946)

**Heft:** 18

**Rubrik:** Relire et méditer

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Et puis après ?

C'était un immense gaillard taillé en athlète, dont la chevelure noire avait des reflets bleutés. Il avait des dispositions certaines pour son sport préféré dans lequel il avait atteint des résultats d'un niveau plus qu'honorables. Mais, doué comme il l'était, ayant à sa disposition des moyens physiques si évidents, il devait arriver à faire mieux encore. Avait-il décidé de se mettre sérieusement au travail, de pousser son entraînement avec méthode ? Ne voulait-il pas se spécialiser, concentrer tous ses efforts dans une direction bien déterminée ? Il avait bien des chances de voir sa ténacité récompensée et de pouvoir bientôt se compter parmi les meilleurs du pays.

« Et puis après ? » me répondit-il. Si je voulais améliorer sensiblement ma forme actuelle, je devrais me soumettre à un entraînement extrêmement serré. Je n'en ai ni le goût, ni le loisir. Car, avant le sport, j'ai un métier qui m'intéresse et dans lequel je tiens à me perfectionner. Pensez-vous qu'après une journée de travail bien remplie, je me sente toujours le goût d'aller m'entraîner ? Pensez-vous que j'en aie toujours les moyens physiques et que ce ne serait pas souvent ajouter une fatigue à une autre ? Ou alors vais-je sacrifier mon métier — à supposer que j'en eusse les moyens — pour arriver à améliorer mes résultats actuels ? Imaginons que je parvienne à des performances remarquables. Combien de temps cela durera-t-il ? Et que ferais-je quand mon étoile aura pâli ? La gloire ! Et puis après ? ... »

Assez ! Cessez mon ami d'aligner des arguments, car vous parlez à quelqu'un qui partage entièrement votre point de vue et qui est heureux de voir qu'en dépit de vos succès sportifs flatteurs, vous restez raisonnable, que vous gardez bon sens et mesure.

Le sport n'est pas le but de votre vie. Si vous en faites, c'est avant tout pour votre plaisir, pour votre délassement, pour exercer une détente salutaire pour avoir la satisfaction de vous sentir en pleine possession de vos moyens physiques, pour ne pas laisser se rouiller la merveilleuse machine qu'est le corps humain, pour rester jeune le plus longtemps possible.

Vous ne voulez pas que l'entraînement sportif devienne un véritable esclavage et vous entendez ne pas rompre l'équilibre de votre vie en attribuant une place exagérée à l'exercice de votre corps. Vous avez un esprit que vous désirez meubler et vous tenez à user de vos loisirs à votre guise : pour lire, pour flâner, pour vous promener dans la nature. Car vous êtes assez intelligent pour vous rendre compte que le sport n'est pas tout et que, pratiqué à trop haute dose, il devient ce qu'il ne devrait jamais être : un but en soi. Vous êtes un sage.

(« Gazette de Lausanne »)

P. Gz.

## PROPAGANDE I. P.

### Conditions de prêt des films de l'OFL

1. Les films doivent être demandés à l'O.F.I., Macolin, 15 jours avant la séance, par l'intermédiaire des bureaux cantonaux de l'I. P.
2. Le prix de location est indiqué pour chaque film. Ce montant est réclamé seulement lorsque les groupes I. P. exigent des spectateurs une finance d'entrée.
3. Les films doivent être renvoyés à l'O.F.I. immédiatement après la séance.
4. L'organisateur s'engage à utiliser un appareil en parfait état de marche. Il est responsable des détériorations survenant au film et est tenu de les signaler en indiquant leurs genres. Les parties du film endommagé nous seront renvoyées.
5. Les films ne peuvent être utilisés que par l'organisateur et en Suisse seulement. Tout autre usage ou cession à un tiers ne sont autorisés qu'avec notre assentiment. Les films ne doivent subir aucune modification. La reproduction et la copie de parties de film sont interdites.
6. Le film doit être mis en place dans l'appareil de projection au moyen de la bande spéciale. Pour éviter de fondre le film, l'opérateur ne doit ni s'arrêter, ni revenir en arrière.
7. Les films doivent être renvoyés sans les enrouler inversément ; ce travail est fait par nos soins, en même temps que le contrôle du film. Les bobines seront emballées dans leurs boîtes correspondantes et réexpédiées dans le carton qui a servi à leur envoi.
8. L'O.F.I. peut prendre à sa charge la projection des films concernant l'instruction préparatoire au cas où les appareils font défaut. L'opérateur et les appareils sont mis gratuitement à disposition à condition que l'organisation se charge de loger et de nourrir l'opérateur, ainsi que du transport des appareils de la station au lieu de la représentation et vice-versa.
9. Pour couvrir les frais éventuels de représentation, un prix d'entrée peut être fixé (maximum : 50 cts. par personne, 20 cts. pour les écoliers).

### Liste des films à disposition des chefs I. P. et des associations.

TITRES	Long en m.	Durée en min.	Prix de location
<b>FILM SONORE :</b>			
« Jeunesse forte - peuple libre » Scènes d'un cours de chefs I. P. à Macolin, travail pratique, excursions, bivouac, feu de camp, etc. (français, allemand et italien) . . .	35 mm.	750	30 15.—
16 mm. . . . .	300		
<b>FILMS MUETS (16 mm.)</b>			
« La jeunesse suisse prépare son avenir ». L'activité complète de l'instruction préparatoire : examens d'aptitudes physiques, entraînement, gymnastique, natation, tir, football, ski, vol à voile, camp, etc. . . . .	600	60	15.—
Sous-titres : fr.-all.; all.-ital. (Location des appareils pour la musique d'accompagnement) Facultatif . . . . .			(20.—)
« La Finlande » Film d'amateur. Croquis de route, la vie sportive du peuple finlandais. Les as de l'athlétisme: Mäki, Pekuri, Askola, Bärlund; Järvinen, Nikkanen, etc. . . . .	300	30	10.—
« La formation d'un chef I. P. » L'enseignement technique à Macolin, méthode et technique des exercices de base (sous-titres fr. all. ital.) . . .	240	25	10.—
« Ski - la course de fond » Film d'enseignement sur la technique du fond. Méthodes et styles, démonstrations pratiques par Nordlund, Englund, Compagnoni, Max Müller . . . . .	400	40	10.—